

Monsieur Francis BLONDEAU  
Commissaire enquêteur pour le projet  
de parc éolien de Vesles et Caumont

Machecourt , le 12 décembre 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je renouvelle mon opposition au projet de création d'un parc éolien sur la commune de Vesles et Caumont, comme je l'avais notifié en son temps pour la commune de Machecourt.

Nous nous battons, depuis des années, pour la préservation des Marais de la Souche, pour sa faune et sa flore si riche et si particulière.

L'Europe a même reconnu cette spécificité en nous classant Natura 2000.

Mon premier courrier étant resté sans réponse, je présume qu'il en sera de même pour celui-ci.

Comment peut-on implanter un véritable « MUR » en ceinturant nos marais, alors que nous nous sommes battus afin que les oiseaux migrateurs continuent à stationner chez nous ???

Les chauve-souris ont commencé à disparaître, moins de pigeons, moins d'anatidés. !!!!

Avez-vous vu le spectacle qu'offre ce mur de lumières rouges quand vous arrivez la nuit en venant de Laon ou de Charleville-Mézières ???

Comment un projet soi-disant « écologique » peut-il compromettre, voire anéantir les efforts de tous les acteurs des marais ???

Quelques éoliennes étaient déjà de trop, que dire de cette concentration anormalement excessive, toujours plus haute, toujours plus serrée !!!!

Quid de la baisse de la valeur de nos propriétés, de nos terrains, sans parler des futurs troubles médicaux à venir, comme c'est déjà le cas dans d'autres secteurs.

En espérant que ce courrier aura pu retenir votre attention, je vous prie, Monsieur le Commissaire, d'agréer mes salutations les meilleures.

  
Le Gérant  
PH. DUBOIS